Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre vous convoque à une assemblée publique de consultation le lundi 7 mai 2018, à 19 h 30, à la salle de l'hôtel de ville, à Saint-Benoît-Labre.

La municipalité doit statuer sur une demande de dérogation mineure, comme décrite ci-dessous :

1) Adresse : Lot 4 698 339 – 75, rang St-Guillaume-du-Lac-Raquette

   Demande : Permettre la construction d'une nouvelle fondation pour le chalet existant en y ajoutant une galerie et une remise, dont la marge de recul latérale droite, serait à 1,1 mètre de la ligne de lot alors que le règlement de zonage exige 2 mètres en zone villégiature V-130.

Toutes personnes intéressées à cette demande peuvent se faire entendre par le Conseil relativement à ces requêtes.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 5e jour du mois d'avril 2018

Édith Quirion
Directrice Générale/Sec.-Trés.